



L'an deux mil vingt deux, le vingt-six janvier à dix sept heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean Pierre DELORD, Maire.

Présents : J-P.DELORD, Y.ROULLAUD, C.DEMARCY, C.FREUND, J.LAFFONT, P.LESGOURGUES, T. RUTKOWSKI,
Absents et excusés : .S.BENARD, C.CASTILLO, JP CHANVIN, M.TRICOIRE

Séance ouverte à 17h05

Fanny BASTIEN intervient en premier lieu pour avoir retours de la manifestation "Festival International du Film Insolite" de Août 2021.

- Tour de table des conseillers sur leurs retours.

Thème 2022 : L'Agriculture.

Observations de Mme BASTIEN :

Prévoir + rapidement la réservation des chaises

Nettoyage du château, les organisateurs se plaignent de l'état des lieux :

Le CM prend acte.

La bannière mal posée,

L'annonce de la manifestation sur le site de la commune doit se faire + tôt :

il faut communiquer les éléments + tôt au webmaster

L'organisateur recherche des bénévoles bugarachois pour la manifestation 2022,

demande de rencontre pour organiser au mieux restauration, hébergement, Tourisme avec les associations locales.

Dates 2022 : du 6 au 10 Août, journée sur Bugarach : le 7 Août (dimanche).

1. DECISION POUR LE CHAUFFAGE DE LA HALLE ET DU CHATEAU.

Le 7 décembre 2021, visite d'installations en Savoie (Y.ROULLAUD, JP DELORD, B.CROS):

1^{ère} entreprise Charpente industrielle sur bâtiment bien isolé, 8000m³ à chauffer.
Combustible: chutes de charpentes et copeaux issus des sciures, chaudière à combustion inversée 80KW type MFV80- autonomie 4/5h.

2^{ème} entreprise Menuiserie. Machin de type inférieur MFV50 41KW non inversée

3^{ème} installation visitée : chaudière classique, bruyante.

Techniquement il faut une surface extérieure de 3m² + une zone de stockage bois.

Volume à chauffer pour la Halle : 1300m³

L'idée de prévoir 1 chaudière pour la Halle et le château est à abandonner, le problème venant de la condensation.

Idées de positionnement : - enterrée au niveau de la Halle côté esplanade ;
- Sur la place du village sur chariot.

La proposition est d'investir dans la MFV80.

Pour le château, volume à chauffer 1000m³

L'option de poêle à pellets offre des possibilités de programmations et d'utilisation automatisée plus intéressante que la chaudière à bois.

Le placement de l'unité de chauffe pourrait être dans la citerne sous la tour et distribution de l'air chaud par la tour à chaque niveau

ex: 63KW pour 17.300€ HT.

**DECISIONS : Investissement pour la Halle dans la MFV80 avec extraction de gaz et de fumées à 7.550 €HT, demande de devis pour la 2ème chaudière (château)
Décision prochain conseil.**



2. GEOTRAVERSE (PNR).

Les Parcs Naturels Régionaux Pyrénées Cathares et Corbières-Fenouillèdes sont reliés par un sentier thématique géologie. en cours de mise en place: départ de LAGRASSE vers FONT ROMEU passe par BUGARACH.

18h30 - Tina FREUND quitte le Conseil pour gérer un problème au niveau du SIVU des écoles.

3. PROJET D'ACHAT PAR LA COMMUNE de PARCELLES en partie, section AB141 et AB199

Ces parcelles mises en Zone Réservée lors de la création du PLU

AB141 : intersection Chemin de Cugurou et D14

AB199 : intersection Rue Pavat et Rue des Paillers

Les métrés ont été effectué par AXIOME qui n'a pas encore communiqué les infos.

La délibération sera prise plus tard;

4. DELIBERATION RENFORCEMENT DE RESEAU

Pour alimentation électrique de la parcelle AB231 (Ana PVLAN)

Devis 4.168€ HT par le SYADEN

Le CM donne son accord à l'unanimité

5. DELIBERATION POUR PASSER CONVENTION CONCOURS TECHNIQUE AVEC LA SAFER

pour recevoir les notification des ventes de terres et fermes, il faut prendre une convention avec la SAFER.

Coût 300€ pour les communes de -500 hab

DELIBERATION :

Le CM donne son accord pour passer convention concours technique avec la SAFER à l'unanimité.

6. QUESTIONS DIVERSES

- Enquête publique source de La Ferrière

3 périmètres à définir :

Immédiat

Rapproché

Protection éloignée

} Confère
Note explicative
de l'ARS Occitanie

DELIBERATION pour lancer l'enquête publique

Le Maire doit voir le Maire de Rennes les Bains pour participer aux frais.

Pour info : données 2019 - 6000 m³ consommés par Bugarach
55600 m³ par Rennes les Bains.

Le CM décide de lancer l'enquête publique et demande à la commune de Rennes les Bains de délibérer pour participer aux coûts générés au prorata de la consommation.

- Courrier de Mr Christian ADDA, président du SIVU Rapid du Pic (Écoles)

La commune de CAMPS SUR L'AGLY ne fait plus partie du SIVU.

Il est demandé par la préfecture de prendre une délibération pour accepter ou refuser la sortie de cette commune du SIVU.

Le CM délibère contre la sortie de CAMPS SUR L'AGLY du SIVU Rapid du Pic.

- Délibération demandée pour modifier la date de la vente de terrain à la société CELLNEX FRANCE GROUPE pour l'installation d'un pylône relai téléphonique mobile.

Délibération déjà prise.



- Le Conseil engage une réflexion sur la programmation pluriannuelle de réfection des rue de la commune

- Courrier de Mr V. BIBBEAU
Problèmes liés aux chiens de la Ferrière,

Demande de rappel à l'ordre de Mme S. JOUBERT.

Demande de placement d'un panneau routier de limite de tonnage sous le panneau existant limitant à 5T - mention : Sauf livraisons

- Lettre recommandée
Véhicule paré au faubourg gênant la passage.

- Remplacement du chauffage par accumulation à l'École
Devis FROID ELEC :3.829,30€ TTC

Accord du CM

- Dossier vente de bois en 2016 à l'entreprise FAVRAND
L'ONF s'occupe de recouvrir 3.257,15€ dus

- Poêle à bois logement social de la Grand' Rue
Anticipation budget 2022 pour la somme de 509,98€ TTC

Accord du CM

- Colonne d'eau
Courrier DDTM11 concernant la création de la colonne d'eau à partir du lac, demandant une déclaration du volume des prélèvements et d'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau.
Demande de respect 13l/s en débit réservé

Le CM demande la convocation de la commission Agriculture dans les plus brefs délais

- Courrier de Medhi RONCIN
Demande de repoissonnement du lac et aménagement de pontons pour la pêche.
Th. RUTKOWSKI se renseigne sur les espèces citées dans le courrier et les règles légales.

Un courrier sera adressé à Medhi.

- Opération "Du soleil sur les toits" ar le PNR Corbières - Fenouillèdes
Consiste à équiper les toitures communales en panneaux solaires.
3 options possibles - Équipement des toits en auto consommation ;
 - Équipement en revente production ;
 - Location toiture à l'exploitant.

Les conseillers sont encouragés à consulter le dossier sur le site du PNR.
Dans une quinzaine de jours, la décision sera prise.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15

Signé par le secrétaire de séance : Ph. LESGOURGUES